



Le Carrefour des Aînés de Boucherville inc.

Avis de convocation adressé à :

Le 1^{er} avril 2024

Vous êtes convoqué(e)s à l'assemblée générale spéciale de l'association « Le Carrefour des Aînés de Boucherville inc. », laquelle aura lieu dans la grande salle du cercle social Pierre-Boucher, **31, rue Pierre-Boucher, le mardi 23 avril 2024 à 19 h 30 précises.**

Seuls les membres en règle auront droit de vote. Cependant, vous pourrez acquitter votre cotisation sur place avant le début de l'assemblée. Il y aura élection pour combler quatre (4) postes d'administrateurs.

L'envoi du présent avis doit être considéré comme l'avis officiel conformément aux statuts de l'association.

Nous vous attendons en grand nombre.

Monique Massé, secrétaire

ORDRE DU JOUR

- Mot de bienvenue et vérification du quorum.
- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption des amendements aux statuts et règlements
- Levée de l'assemblée



Le Carrefour des Aînés de Boucherville inc.

Avis de convocation adressé à :

Le 1^{er} avril 2024

Vous êtes convoqué(e)s à l'assemblée annuelle de l'association « Le Carrefour des Aînés de Boucherville inc. », laquelle aura lieu dans la grande salle du cercle social Pierre-Boucher, **31, rue Pierre-Boucher, le mardi 23 avril 2023 à 19 h 45 précises.**

Seuls les membres en règle auront droit de vote. Cependant, vous pourrez acquitter votre cotisation sur place avant le début de l'assemblée. Il y aura élection pour combler quatre (4) postes d'administrateurs.

L'envoi du présent avis doit être considéré comme l'avis officiel conformément aux statuts de l'association.

Nous vous attendons en grand nombre.

Monique Massé, secrétaire

ORDRE DU JOUR

1^{ère} partie :

- Mot de bienvenue et vérification du quorum
- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 25 avril 2023
- Rapport de la présidente, Mme Nicole Roch
- Rapport des différents comités
- Rapport financier au 31 mars 2024 du trésorier, M. Jerry Touzel
- Ratification des actes des administrateurs

2^e partie

- Élection de quatre (4) membres au Conseil d'administration pour un mandat de deux (2) ans
- Parole aux membres
- Levée de l'assemblée